



Le 13 octobre, à la Sécurité sociale, face au mépris du gouvernement et de l'Ucanss, tous et toutes en grève pour nos salaires !

Pour 2022, une maigre augmentation de la valeur du point de 3,5% au 1er octobre a été attribuée au forceps aux agents de la Sécurité sociale, alors même que l'inflation était de 5,2%.

Cette année, l'employeur a proposé 1,5% au 1er juillet alors que l'inflation se situerait à la fin de l'année à 5%, ainsi qu'une prime de partage de la valeur défiscalisée, désocialisée et non pérenne qui exclue un tiers des agents.

Ces réponses de l'employeur sont bien en dessous des revendications des agents confrontés à 2 ans d'inflation extraordinaire et à l'augmentation inédite des coûts de l'énergie, de l'alimentation ou encore du logement.

C'est inacceptable ! D'autant plus que le projet du ministère et de l'Ucanss était à prendre ou à laisser, sans aucune négociation possible. En conséquence, aucune organisation syndicale n'a signé les accords soumis à signature pour les Employés et Cadres et les Agents de Direction.

Depuis le 19 septembre, jour de la dernière séance de négociation Salaires, l'Interfédérale a décidé de ne plus entrer dans la discussion avec l'Ucanss/Comex sur les différents thèmes de négociation qui sont à l'ordre du jour. Cette discussion ne reprendra que si elle a des réponses nouvelles et positives sur les trois revendications qu'elle porte.

Depuis, dans un nombre croissant d'organismes, les militants prennent des initiatives dans l'unité des Organisations Syndicales et en lien avec le personnel en défense des revendications (boycott des négociations locales, assemblée générale des salariés par exemple).

Alors que le gouvernement demande à toutes les entreprises d'augmenter les salaires pour permettre aux travailleurs de surmonter l'augmentation du coût de la vie, il n'applique pas ses recommandations pour les personnels qui dépendent de sa tutelle et donc de son cadrage budgétaire !

Pour autant, le coût de la vie prend un essor tel que nombreux travailleurs passent en dessous du seuil de pauvreté et que de nombreux salariés de la Sécurité sociale ne savent plus comment subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Ils exigent d'être considérés à la hauteur de leur investissement et refusent de voir leurs conditions d'existence se dégrader !

Le 13 octobre 2023, un appel à la grève, dans lequel s'inscrit l'intersyndicale en France, porte certaines de nos revendications, à savoir : L'AUGMENTATION DES SALAIRES par l'ouverture de négociations dans les entreprises.

Dans ce contexte, l'interfédérale CGT, FO, CFTD, CFTC, SNETOSSA CFE-CGC, à la Sécurité sociale, appelle tous les salariés de l'institution à se mettre massivement en grève pour porter haut et fort notre triptyque revendicatif :

- Une véritable augmentation de la valeur du point au 1er janvier 2023 qui a minima, tienne compte du niveau d'inflation,
- L'attribution d'enveloppes budgétaires permettant la négociation d'une classification qui revalorise les coefficients, reconnaît les compétences et autorise un réel déroulement de carrière,
- Le relèvement de la part employeur à 60% dans le financement de la complémentaire santé, avec un budget complémentaire de 34 millions d'Euros soit 0,6% de la masse salariale.

Contre l'austérité, Pour les salaires
Tous et toutes en grève et dans les rassemblements
le 13 octobre 2023 !